

DOCUMENTOS PARA EL TRABAJO PREPARATORIO (LENGUA Y CULTURA)**Agggggg**

PILAR RAHOLA , Opinión, La Vanguardia, 27/04/2017

Perdonen, pero debo preguntarlo: ¿alguien les paga? ¿Les dan petrodólares bajo mano, les prometen bellas huríes, viajes de ensueño, hoteles de mil estrellas? No sé, cualquiera de las maravillas estratosféricas que se compran con el rutilante oro negro y que, en lenguaje terrenal, llamaríamos corrupción. Por supuesto, es una pregunta al azar, uno de esos caprichos del pensar mal, que siempre tienden a la impertinencia. Al fin y al cabo, es preferible imaginar que se trata del vil dinero que de un ataque de locura o una epidemia de indignidad.

Ojalá que lo que ocurre en la ONU sea el fruto de una corrupción sistémica porque al menos tendríamos una explicación, sucia, perversa, delictiva, pero explicación, al fin y al cabo. Pero si no es eso, si no se trata de corrupción o de tráfico de influencias, ¿cómo se explican los despropósitos que acumula la venerable institución, antaño sueño democrático y hoy un agujero negro, donde se blanquean y legitiman las peores dictaduras? Y donde las decisiones que se toman superan los más extravagantes delirios del surrealismo. La última sería de carcajada si no fuera porque es un insulto a las víctimas de la brutalidad misógina: Arabia Saudí ha sido elegida como miembro de la comisión de la Condición Jurídica y Social de la Mujer, el principal órgano mundial dedicado a la lucha por la igualdad. Y su elección se ha producido un mes después de que creara su primer “consejo de mujeres”..., exclusivamente con representantes masculinos. Es decir, se ríe de las mujeres en plena cara del mundo y la premian con formar parte del organismo que tiene que velar por ellas. Lo mejor ha sido el panfleto de presentación de su candidatura donde se aseguraba que la charia –que obliga a las saudíes a la segregación social, a la tutela masculina de por vida e incluso a la lapidación si hay delitos de “honor”– es la garantía de la igualdad de género. No es extraño que Hillel Neuer, el director de United Nation Watch, haya asegurado que han elegido “a un pirómano como jefe de bomberos”.

Pero ¿qué les pasa a estos tipos? ¿Cómo tienen la indignidad de reírse así de las mujeres y de las víctimas? Esto apesta, huele a mierda. Y lo que es peor, convierte a las Naciones Unidas en cómplices de los horrores que sufren las mujeres saudíes.

La controvertida sentencia de 30 años de cárcel contra Evelyn Hernández, la joven que parió a un bebé muerto tras ser violada por un pandillero en El Salvador

BBC Mundo, 7 julio 2017

Evelyn Hernández parió sin esperarlo. Cuando ocurrió, el 6 de abril del año pasado, tenía 18 años. Estudiante de secundaria de una zona rural del este del país, llevaba meses siendo abusada sexualmente por un miembro de una pandilla. No sabía que tras una violación había quedado embarazada, hasta que un día comenzó a sentir dolores en el vientre y de su cuerpo salió un feto muerto y perdió el conocimiento.

Su madre la llevó a un hospital, donde quedó detenida acusada de abortar. Esta semana fue sentenciada a 30 años de prisión por "homicidio agravado en perjuicio de su hijo recién nacido". La jueza tomó la decisión porque Hernández no buscó atención prenatal.

De esta manera, el de Hernández se convirtió en el caso más reciente en El Salvador que evidencia cómo el aborto sigue enviando a mujeres a la cárcel tras controvertidas decisiones de la justicia.

La organización de derechos humanos Amnistía Internacional ha criticado la prohibición del aborto. Y considera que lleva a las mujeres a hacerlos de forma clandestina, con riesgos para la vida de la embarazada. No es inusual en uno de los siete países donde el aborto es ilegal bajo cualquier circunstancia. Se estima que una veintena de mujeres han sido encarceladas en circunstancias similares.

Distintas organizaciones no gubernamentales cuestionaron el fallo. La sentencia, opinó Alberto Romero -de la Agrupación Ciudadana por la Despenalización del Aborto- muestra "la fragilidad del sistema judicial, que no da ningún tipo de garantías procesales" y "cómo se juzga en base a prejuicios y a la aplicación de estereotipos de género, del comportamiento que se supone debería tener una mujer".

Los médicos en El Salvador deben informar a las autoridades si creen que una mujer ha intentado abortar. Si no denuncian estos casos, ellos también podrían enfrentar largas condenas de cárcel. La organización de derechos humanos Amnistía Internacional ha criticado la prohibición del aborto. Y considera que lleva a las mujeres a hacerlos de forma clandestina, con riesgos para la vida de la embarazada.

El Salvador no es el único país de América Latina que cuenta con este tipo de leyes estrictas, pero es particularmente riguroso en su aplicación. Otros seis países en la región también prohíben el aborto en todas las circunstancias: Chile, Haití, Honduras, Nicaragua, República Dominicana y Surinam.

En octubre del año pasado, el oficialista Frente Farabundo Martí para la Liberación Nacional (FMLN) propuso la despenalización del aborto cuando existe violación, riesgo de muerte de la madre o inviabilidad fetal. La iniciativa no fue aprobada por el Congreso luego de que la oposición conservadora abogara por aumentar las penas.

Audio 1'25mn « Récord de feminicidios en Latinoamérica »

05/07/17, Rfi

Parité : le strict minimum pour le gouvernement d'Édouard Philippe

France 24, 18/05/2017

Le gouvernement d'Emmanuel Macron est entré en fonction mercredi. Il comprend autant de femmes que d'hommes, mais seule Sylvie Goulard a hérité d'un portefeuille régalien, celui des Armées. Une parité numérique mais pas une égalité de pouvoir.

Le secrétaire général de l'Élysée, Alexis Kohler, a annoncé, mercredi 17 mai, la liste des membres du gouvernement d'Édouard Philippe, composé de 22 personnes - 11 hommes et 11 femmes - dont 18 ministres et 4 secrétaires d'État. Un premier gouvernement de la présidence Macron qui se veut fidèle à l'image de la recomposition politique promise par le chef de l'État.

Pourtant, s'il balaye le spectre politique de la gauche à la droite et compte en son sein des personnalités de la société civile, dont l'écologiste Nicolas Hulot, il pêche encore en matière de parité.

France 24 : En apparence, la parité semble bien respectée au sein de ce nouveau gouvernement. Vous faites pourtant une distinction entre parité numérique et parité réelle ?

Réjane Sénac : Dans l'ordre protocolaire, la première femme nommée n'arrive qu'en 4e voire 5e position, si l'on prend en compte le Premier ministre. Les cinq dernières nominations [Enseignement supérieur et recherche, Outre-mer, Sports, Transports, Affaires européennes] sont celles de femmes.

À l'image de la place des femmes et des hommes dans le monde professionnel, la division du travail en fonction du sexe perdure. Les femmes demeurent sous l'autorité des hommes et les missions qui leurs sont confiées sont complémentaires et non égales à celles des hommes. À l'exception de la ministre des Armées, Sylvie Goulard, les portefeuilles attribués aux femmes sont en effet liés au "care" (le soin de l'autre, la solidarité, l'enseignement...), tandis que les ministères régaliens (Intérieur, Économie, Armée, Affaires étrangères, Justice) reviennent tous à des hommes, hormis l'Armée. Ils sont associés aux qualités masculines de décision, de protection, de sang froid...

Ce gouvernement s'inscrit dans le modèle traditionnel de la complémentarité entre les papas et les mamans, où les pères tranchent et protègent, et où les mères demeurent des numéros deux. La composition du gouvernement s'inscrit ainsi en continuité avec un monde politique où les "numéros un" et les postes stratégiques sont en grande majorité occupés par des hommes, et ceci du chef de l'État aux adjoints aux finances dans les mairies (80 % d'entre eux sont des hommes), en passant par le chef du gouvernement.

Vous avez étudié les disparités concernant les profils des ministres en fonction de leur sexe. Que révèlent-elles ?

En dehors du symbole Nicolas Hulot, de manière encore une fois assez classique, l'ouverture à la société dite civile se fait majoritairement par les femmes : Laura Flessel aux Sports, Françoise Nyssen à la Culture, Frédérique Vidal à l'Enseignement supérieur.

Les femmes politiques, au sens "d'ayant eu un parcours politique individuel", sont minoritaires dans ce gouvernement, alors que la légitimité des hommes est encore majoritairement celle de ténors politiques tels que François Bayrou, Jean-Yves Le Drian, Bruno Le Maire. Pourtant, il n'est plus possible de dire qu'il n'y a pas de vivier de femmes politiques, citons par exemple Nathalie Kosciusko-Morizet, Valérie Pécresse ou Ségolène

Royal. Le choix des femmes nommées s'est fait prioritairement en fonction du critère de renouvellement.

En d'autres termes, elles incarnent la "politique autrement", alors que les hommes sont encore légitimement des professionnels de la politique. Si cela peut être perçu comme un changement positif, l'asymétrie entre des hommes ministres expérimentés en politique et des femmes plus profanes peut être analysée comme une dépolitisation des femmes.

Le nouveau président Emmanuel Macron n'est donc pas allé assez loin ?

Il ne pouvait pas faire moins pour tenir son engagement de parité quantitative dans le gouvernement. Il respecte la lettre, ou plutôt le nombre, mais pas l'esprit du principe paritaire. Il ne constitue ainsi pas une rupture avec l'héritage politique. Pour mémoire, le premier gouvernement à avoir respecté la parité était celui de Jean-Marc Ayrault en 2012, et la seule fois où une femme a été nommée Première ministre, c'était Édith Cresson en 1991 pour... 10 mois.

Il aurait ainsi été moderne, comme il l'avait laissé espérer, qu'Emmanuel Macron nomme une femme au poste de cheffe du gouvernement. En décalage avec le discours de rupture condamnant les habitudes partisans, ces nominations gouvernementales font encore et toujours des femmes des secondes.

L'Espagne, une histoire politique au féminin

Jeannine Bouché, Cairn.info (*article paru dans « le Statut des femmes dans le monde », Numéro de mars 2007 de Après-Demain, revue de documentation politique*)

En Espagne, les femmes ont eu des droits politiques bien avant la France. La tradition vient de loin : les femmes pouvaient être reines de Castille, et avaient bien plus de pouvoirs réels que dans d'autres royaumes, comme la France ou l'Aragon. [...] Lors de la proclamation de la II^{ème} République, en avril 1931, le gouvernement provisoire permet aux femmes d'être élues. Trois femmes seront élues à l'Assemblée Constituante : Clara Campoamor, Victoria Kent et Margarita Nelken.

Même Franco...

Lors de la discussion du projet de Constitution, la libérale Clara Campoamor défend le vote des femmes ; Victoria Kent et Margarita Nelken (radical-socialiste et socialiste) voteront contre, en revanche, car la gauche se méfie de l'influence du clergé et des confesseurs sur leurs ouailles (!).

Campoamor aura gain de cause, et la Constitution de 1931 reconnaîtra le suffrage de la femme. En France il faudra attendre le Gouvernement Provisoire du général de Gaulle, en avril 1944, pour l'obtenir et le faire appliquer pour la première fois lors des Municipales d'avril 1945. C'est encore Clara Campoamor qui défendra le droit au divorce.

En Espagne, terre de paradoxes, même Franco n'osera pas supprimer le droit de vote des Espagnoles, qui seront convoquées lors des simulacres de référendum organisés par le Caudillo, mais ce n'est qu'en 1975, année de la mort du dictateur, que la femme espagnole aura le droit d'ouvrir un compte bancaire, sans l'autorisation de son mari ou de son père. Cette dernière victoire est arrachée par María Tello, dans les derniers mois du franquisme

et, trois ans après, la Constitution de 1978 reconnaîtra l'égalité non seulement politique, mais aussi sociale de l'homme et de la femme.

A qui le trône ?

Une seule limite, très contestée et plutôt exotique : le droit nobiliaire. L'homme est préféré à ses sœurs lorsqu'il s'agit d'hériter un titre de noblesse. En 2006, après bien des jugements contradictoires des tribunaux, le Parlement se prononce, là aussi, pour l'égalité. Dernière inégalité, sur laquelle on glose beaucoup dans la presse: l'ordre de succession de la couronne. Pourquoi l'homme serait-il préféré à la femme ?

Pour l'heure, le problème ne se pose pas puisque le prince Felipe n'a que deux petites filles, Leonor et Sofia. Et s'il naissait un garçon ? La Constitution est formelle : l'héritier, ce serait lui. On se trouve donc face à la perspective d'un changement de la loi qui s'avère problématique, car dans ce cas, les Infantes Elena et Cristina, sœurs aînées de Felipe, lui passeraient devant...

Oublions maintenant la dynastie, et voyons où en sont les femmes dans les structures du pouvoir.

La femme en politique : une présence en trompe-l'œil

[...] L'actuel* (**cf date de l'article : 2007*) gouvernement Zapatero se compose de huit femmes et de huit hommes, mais on ne compte que 3 femmes Secrétaire d'Etat pour 17 hommes ; 2 déléguées du Gouvernement contre 17 ; 4 ambassadrices contre 101 ambassadeurs, aucune femme ne représentant l'Espagne au plus haut niveau dans les organismes internationaux.

En revanche, 52 % des fonctionnaires sont des femmes, ce qui représente effectivement la part féminine de la population. Le pouvoir a gardé, en Espagne et dans le reste du monde, des habitudes très masculines.

Un secteur privé à la traîne

Dans le secteur privé, le taux d'activité de la femme espagnole (3^{ème} trimestre 2004) est parmi les plus bas de l'Union. 74,1 % des hommes entre 15 et 64 ans travaillent, contre seulement 54,9 % des femmes.

On vient de voter, en mars dernier, une importante loi de parité. Les entreprises auront 8 ans devant elles pour que leur Conseil d'Administration compte au moins 40 % de femmes.

Une question cruciale se pose : pourquoi les femmes devraient-elles jouir d'une sorte de "discrimination positive" ? Ni Marie Curie ni Margaret Thatcher n'ont bénéficié de lois de parité pour faire leurs preuves ; au fond, ces lois n'aboutissent qu'à entériner l'échec de la plupart des structures économiques et politiques, dès qu'il s'agit de donner leur chance aux femmes. Personne ne se berce d'illusions au sujet de cette loi qui n'a reçu l'appui que d'une courte majorité parlementaire et contre laquelle le patronat est vent debout.

Femmes milliardaires et femmes ordinaires

Il semblerait qu'en Espagne, comme partout ailleurs, les seules femmes qui arrivent à conquérir et à conserver un vrai poste de décision sont une exception car elles sont... exceptionnelles. Certaines des plus grosses fortunes espagnoles sont détenues et gérées par des femmes, le plus souvent des héritières : Esther et Alicia Koplowitz, Ana Patricia Botin, la marquise de Taurisano, mais que pèsent-elles par comparaison avec 18 millions de "Mileuristas" (les 42 % d'Espagnols qui gagnent moins de 1000 euros par mois) et 4,5 millions de personnes qui survivent avec 600 euros ? Parmi ces Espagnols les moins fortunés, une grande proportion de femmes et en particulier de veuves.

Paradoxes de l'éducation

Depuis 1910, la femme espagnole peut accéder à toutes les études universitaires. Un siècle de présence féminine à l'Université se traduit dans le fait que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à posséder un doctorat. Plusieurs carrières sont devenues franchement féminines, comme la médecine ou l'enseignement, alors que la présence de la femme dans certaines écoles d'ingénieurs reste minoritaire. En général, on compte davantage de femmes que d'hommes dans les Universités espagnoles, et elles y obtiennent de meilleurs résultats. [...]

[Trabajo Facultativo : Traducir al español](#)

UNA PELEA CUBANA CONTRA LOS DEMONIOS DEL MACHISMO

Yoani Sánchez, 01/07/2017, *14ymedio.com*

Un hombre me mira por sobre el hombro porque hablo de cables y circuitos. Hace un mohín de disgusto cuando ve mis torpes uñas cortadas a ras y se molesta porque rechazo sus "piropos" que debería recibir gustosa, agradecida. No lo dice en voz alta, pero para él solo soy una criatura que debe verse "bonita", ocuparse del hogar y parir hijos.

Es una batalla desgastante. Cada día, cada hora, cada minuto, las mujeres cubanas -y de tantas otras partes del mundo- debemos lidiar con este cúmulo de tonterías. [...]

Un periodista me pregunta frente a la cámara cómo conjugo ser madre con la tarea de dirigir un diario. Aunque trato de conducir la conversación a la vereda profesional, insiste en remitirse a mis ovarios. Un policía político se burla porque llevo el pelo enmarañado. Probablemente, le molestan más mis textos, pero siente un placer especial en "atacar" mi feminidad. Pierde su tiempo.

Al final del día, he tenido que evadir mil y un intentos de encerrarme en un molde. Esa caja donde debemos callar y aguantar; sonreír y soportar; reírle la gracia a los machistas y mostrarnos halagadas por su frescura. [...]

Todos estos estúpidos prejuicios, que apenas han mermado en esta Isla, pavimentan el camino más corto para privarse del talento que tenemos, no solo como féminas, sino - principalmente- como seres humanos.